



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 1142

Texte de la question

M. Jean-François Chossy attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur les menaces pesant sur la rentrée universitaire du département STAPS de l'université Jean-Monnet à Saint-Etienne. En 1996, la section STAPS a accueilli 150 étudiants en première année, avec 4 postes d'enseignants PRAG et 2 postes d'ATER (attachés temporaires d'enseignements et de recherches). Un complément de 750 heures a pu être assuré par des enseignants vacataires, ce qui a permis aux étudiants de suivre la totalité des enseignements prévus. Pour la rentrée prochaine, on prévoit 250 inscriptions en première année de DEUG STAPS. Or, seulement 2 postes de maîtres de conférence ont été créés, ce qui est très nettement insuffisant au regard des effectifs : 250 étudiants en première année et 130 en seconde. Il manque donc 10 postes d'enseignants PRAG et 4 postes d'ATER pour que les cours soient assurés dans les meilleures conditions possibles. Il lui demande, en conséquence, de prendre les décisions nécessaires pour que la rentrée 1997-1998 du département STAPS se déroule normalement.

Texte de la réponse

L'université Jean-Monnet de Saint-Etienne a bénéficié, dans le cadre des mesures de rentrée 1996 du département STAPS, des attributions de deux emplois de maître de conférences, quatre de professeurs agrégés et d'un de personnel non enseignant. Quatre de ces emplois ont été consolidés au cours de l'année 1997. Une création d'emploi de professeur agrégé d'EPS y a été ajoutée. Pour ce qui concerne les mesures spécifiques de rentrée 1997, la situation de l'université de Saint-Etienne sera appréciée au regard des éléments relatifs au stock et au flux d'étudiants inscrits pour l'année universitaire 1997-1998 déclarés par l'établissement. Une réponse sera apportée, dans les meilleurs délais, à l'établissement comme à tous ceux qui dispensent la formation STAPS, afin que la rentrée se déroule dans les meilleures conditions.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Chossy](#)

Circonscription : Loire (7^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1142

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juillet 1997, page 2348

Réponse publiée le : 1er septembre 1997, page 2776